



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture

Discours de :

Mr Olabiyi Babalola Joseph YAI

Président de la Commission IV (Culture)
de la Conférence Générale de l'UNESCO
Hôtel NOVOTEL, Dakar, 08-10 Juin 2004

A l'occasion du Séminaire régional pour les Etats de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale
Sur la Convention de l'UNESCO sur la Protection du Patrimoine Culturel Immatériel,
Dakar, Sénégal, 08-12 juin 2004

-Exc., Monsieur le Ministre,

-Monsieur le Secrétaire Général de la Commission nationale,

-Exc. Monsieur le Président de la Conférence Générale,

-Exc., Mesdames, Messieurs les Représentants africains des corps diplomatiques,

-Honorables experts,

-Mesdames, Messieurs les Représentants des Bureaux UNESCO hors- sièges,

-Mesdames, Messieurs

C'est pour moi un insigne honneur d'être parmi vous à ce séminaire régional sur la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine Culturel immatériel. Je ne saurais cacher mon émotion en cette occasion unique. Car lorsque avec, grande joie et une légitime fierté, la commission IV que j'ai eu l'honneur de présider avait porté ce qu'il convient désormais d'appeler la CONVENTION de 2003 sur les fonts baptismaux sur les bords de la Seine, je ne me doutais pas que je serais également présent et même un peu acteur, lorsque la graine de cette convention allait être semée en terre fertile africaine, sénégalaise, pays de la TERANGA. Cette TERANGA, qui disons-le, est une valeur forte, précisément, de notre patrimoine culturel immatériel.

C'est pourquoi mes premiers mots seront de remerciements, à vous Mme le Ministre, et à travers vous au peuple sénégalais et à son président, Maître Abdoulaye Wade. Maître pour moi à plus d'un titre parce que je fus et continue d'être son disciple, et parce qu'il fut mon avocat, ici même à Dakar, pour une cause qui nous est commune : la liberté de penser, l'enracinement dans nos cultures africaines et le dialogue des cultures contre un néo-colonialisme qui prétendait imposer le parti unique partout en Afrique.

Excellence, Mesdames, messieurs,

La Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel de 2003 est bien entendu une convention internationale. C'est une lapalissade que de le dire. Ce qui n'est ni une lapalissade ni un abus de langage, et qu'il faut aussi dire haut et fort surtout en ces lieux, c'est qu'elle est une convention AFRICAINE. C'est une convention pour L'AFRIQUE. J'allais presque dire que si cette convention n'existait pas, l'Afrique devait l'inventer.

En effet, au moment où l'UNESCO adoptait la convention de 1972 [Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial, culturel et naturel] l'Afrique sortait, quelque peu engourdie, des luttes pour l'Indépendance. Certains pays étaient encore dans la phase de la lutte pour la libération, et l'Afrique du Sud geignait sous le régime sinistre de l'Apartheid. L'Afrique ne pouvait donc adéquatement faire entendre sa voix. Mais aujourd'hui, non seulement, avons-nous une autre Afrique, l'Afrique debout, l'Afrique post-Apartheid, et du NEPAD, mais sur le plan planétaire, nos idées, notre conception du patrimoine, ont significativement évolué. Nous savons qu'en même temps, peut-être même avant qu'ils bâtissaient les monuments impressionnants en Egypte, au Mexique, en Grèce, au Zimbabwe, ou en Chine, les hommes et les femmes bâtissaient également avec leurs bouches, leurs voix, par le verbe, les idées, dans leurs cœurs.

Nous savons que nos langues, les valeurs les plus positives véhiculées par nos coutumes, nos cérémonies, notre poésie orale sont aussi précieuses, du point de vue patrimonial que le grand Zimbabwe, les palis d'Agbome, ou la Mosquée de Djenné. L'immatériel et le matériel se complètent harmonieusement en Afrique peut-être plus qu'ailleurs. Et nos ancêtres en étaient conscients, pour qui les murs du Zimbabwe avaient un esprit, les chutes dites du Victoria avaient une âme. C'est cette conscience patrimonialiste qu'il nous faut retrouver, restaurer et assumer aujourd'hui.

Je puis donc vous assurer, Excellence, Mesdames, Messieurs, chers frères et amis, que l'Afrique a été présente tout au long du processus d'élaboration de la Convention de 2003 sur la Sauvegarde du patrimoine Culturel et Immatériel. De Turin à Rio, et tout au long des réunions d'experts intergouvernementaux au siège de l'UNESCO, l'Afrique a apporté sa

contribution spécifique, a dialogué avec les autres cultures pour faire naître, sans douleur, la Convention de 2003. On peut, sans fausse modestie, dire qu'il s'agit d'une victoire pour l'Unesco, d'une victoire pour l'Afrique. Mais il faut éviter que cette victoire ne dégénère en victoire pyrrhique pour l'Afrique.

L'Afrique foisonne de patrimoine immatériel ; mais nous ne devons pas oublier le cri de l'incontournable sage africain, Amadou Hampâté Ba : « **chaque vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle** ». Il faut donc arrêter l'incendie. Mais il y a le VIH sida et le paludisme. L'Afrique, de part sa pyramide des âges, est un continent de jeunes. Ce qui n'est un avantage que si elle agence une bonne passation des valeurs entre les générations. L'enjeu est le temps, naguère encore, l'Afrique se désignait pour mission de donner un supplément d'âme à l'Occident. Par nos temps de mondialisation, de « coca colisation » ou de macdonaldisation desséchante, l'Afrique a besoin elle même de renforcer son âme, de faire le hérisson sur ses valeurs pour pouvoir dialoguer à pied d'égalité avec les autres cultures.

Ceci nous enjoint, pour ce qui concerne notre convention, de nous mobiliser tous- parlementaires, société civile, gouvernement- au niveau de chaque état comme au niveau de l'U.A. pour RATIFIER la Convention de 2003. Ainsi, l'Afrique pourrait donner une impulsion à la mesure de sa richesse culturelle dans ce domaine au comité intergouvernemental du patrimoine Culturel Immatériel. N'oublions pas que les premiers états à ratifier auront plus d'opportunités pour imprimer leurs orientations à la mise en œuvre de la convention au sein de ce comité. Voilà donc, ce que l'UNESCO en entier, ce que le groupe africain à l'UNESCO attend de nous, et j'ose espérer que l'Afrique ne les décevra pas.

Excellence, Mesdames, Messieurs,

la Convention Internationale pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel me fait penser irrésistiblement à ces mots d'Aimé Césaire :

« **La relance ici se fait
par le temps qui d'Afrique vient**
.....
**La relance ici se fait par l'INFLUX
Plus encore que par l'AFFLUX** »
.....

C'est ce que la Convention nous donne l'opportunité de secouer la torpeur de l'histoire pour nous donner « la force de regarder demain ».

Je vous remercie.